



Note préliminaire à l'Écho n°95 de août 1913

Sur une des deux photos, la Jeanne d'Arc c'est Marie-Louise Bertaud et Charles VII c'est Germaine Ollier (voir Echo de juillet 1913 page 6). Mais les festivités coûtent chers, et le déficit est presque égal à la moitié des dépenses...

A la Saint-Jean cette année le feu d'artifice a été tiré sur le Cours, on ne parle toujours pas de bal ni de fête...

Dans miettes d'histoires, le rédacteur est très discret sur la Révolution, se bornant à dire que les évènements ont été tragiques. Le curé Christophe Latty ne devait pas être très royaliste pour refuser une procession en l'honneur de Louis XVIII. Cet Echo confirme que l'ordre du Temple n'avait aucun bien au village. La liste de tous les chevaliers de Malte, tant les Robin que les Puget, est donnée. Par contre, je suis très douteux de l'origine du nom du mas Livent ou Maliven. C'était, avec quasi certitude une villa romaine, et son nom doit venir du fond des âges. Pas en tout cas d'un nom de famille, puisque c'est l'inverse qui s'est toujours pratiqué. Par contre, la lettre d'excuses aux impôts de la Dame Mauche Mourret est à lire, ça peut toujours resservir...

Dans son courrier, Jean-Marie Peyric relate le passage en revue de la flotte de Toulon par le Président de la République Raymond Poincaré élu depuis le 13 février 1913...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°95 d'août 1913

Sommaire

- Page 01 = Édito : Le lendemain de Jeanne d'Arc ;
- Page 03 = Le quart d'heure de Rabelais ;
- Page 04 = La fête patronale de Saint Jean-Baptiste ;
- Page 05 = Congrégation de Sainte-Philomène ;
- Page 05 = Miettes Historiques, la Révolution, le curé Latty et la Terreur Blanche, Commanderie de Malte, question du Maliven ;
- Page 09 = L'éducation des Enfants ;
- Page 10 = Courrier militaire ;
- Page 12 = États religieux ;
- Page 12 = Comment font les Saints ;
- Page 13 = Études sur les Manuels Laïques ;
- Page 14 = Le français tel qu'on l'écrit ;
- Page 14 = Le poids d'une fortune ;
- Page 15 = La Tolérance ;
- Page 16 = La page des enfants.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

L'ÉCHO

DE

BARBENTANE

en Provence

Abonnement annuel : 1 fr. 50



Publication mensuelle



Le lendemain de Jeanne d'Arc

Nos lecteurs ne sauraient nous en vouloir de revenir quelque peu sur notre magnifique journée du 8 juin.

Voici d'abord en images notre Jeanne d'Arc et notre Charles VII tant applaudis et acclamés par la foule.

Nos remerciements aux familles Claude Bertaud et Guillaume Ollier qui firent si bien les choses pour leur héroïne du cortège, Marie-Louise et Germaine.

— Voici l'adresse de reconnaissance, suivie des vingt signatures des petits « Rossignols de Provence » :

« Les Maîtrisiens d'Aix ravis et enchantés de leur séjour à Barbentane viennent offrir à Monsieur le Curé l'expression de leurs hommages les plus respectueux et les plus reconnaissants. »

Il leur fut répondu par une



longue et amicale lettre et par l'envoi de 40 numéros de l'*Echo* destinés à tout le personnel de la Maîtrise.

Le plaisir que suscita cet envoi ressort de l'accusé de réception suivant, de *M. l'abbé Callier*:

« Combien je vous remercie de l'amabilité que vous avez eue en m'envoyant l'*Echo* de Barbentane! J'ai distribué tous les numéros. Ils ont fait la joie de tous. Merci au nom des enfants qui, en se voyant imprimés dans le journal, se sont crus un moment célèbres. Quand ils parlent de Barbentane c'est toujours avec enthousiasme, et il n'est pas rare, en promenade de surprendre dans leurs conversations les noms de Monsieur le Curé et des personnes qui les ont reçus etc... »

— Voici enfin une belle et bonne lettre de *M. l'abbé Masclé*:

Aix, ce 1^{er} juillet 1913.

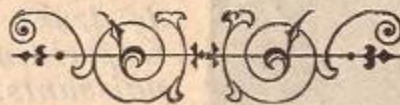
Monsieur le Curé et cher Ami,

Je suis très touché du mot trop aimable que vous avez inséré dans votre *Echo* à l'adresse du prédicateur provençal de votre fête. Je mérite moins. Merci encore pour l'honneur que vous faites à l'exorde du panégyrique. Je le devais aux Barbentanais.

S'il est vrai, comme je le disais dimanche, dans un toast au Paradou, que nos paysans sont nos professeurs en langue provençale, eux les vrais « mainteneurs » de notre chère Provence, combien n'est-il pas juste de rendre hommage au patriotisme local de vos paroissiens!

Votre fête a été splendide et tant mieux qu'elle ait contribué sous les auspices de Jeanne d'Arc à exalter l'amour de notre sol natal et de toutes ses richesses. Croyez que pour ma part je me donnerai toujours tout entier à célébrer les mérites de sa langue et que je serai heureux de le faire dans des circonstances aussi solennelles que celle que vous avez choisie.

Veillez, M. le Curé et cher ami, agréer, etc...



Le quart d'heure de Rabelais

Plusieurs se demandent quelles peuvent bien être les grosses dépenses incombant à M. le Curé pour la fête de Jeanne d'Arc telle qu'elle a été célébrée cette année.

Il est bon qu'on s'en rende compte et pour cela, nous n'hésitons pas à donner les chiffres et les détails que voici :

A la Maîtrise: voyage d'Aix à Barbentane et retour, et honoraires.	256 00
Location de perruques pour la séance, accord du piano.	18 00 6 00
600 Programmes.	16 00
Grand break de la gare au village et retour	20 00
Honoraires du prédicateur.	25 00
Appareils d'illuminations pour la façade de l'église.	37 00
Menuiserie: 5 étoiles, hampes, cadre cintré, planches, etc.	85 50
Etoffes, drapeaux, oriflammes, brassards, etc.	71 90
Confection des guirlandes.	14 25
Journées d'ouvriers et diverses étrennes.	23 00
Poudre pour salves.	2 00
Rafraîchissements pour le personnel de la Maîtrise.	15 00
	<hr/>
Total:	584 45
A l'occasion de la fête, réparation et dorure de la grande garniture du maître-autel: croix du milieu, 6 gros chandeliers et 2 candélabres.	264 00
	<hr/>
Total général des dépenses:	848 45
Telles sont, d'autre part, les recettes:	
Offrandes anonymes.	60 50
Tronc.	22 05
Vente des petites fleurs.	42 35
Concert.	165 95
Quête.	174 95
	<hr/>
Total des recettes:	465 80

La fête patronale de Saint Jean-Baptiste

Une fois de plus, Barbentane a témoigné à son glorieux patron la fidélité de son amour, de sa reconnaissance, de sa piété dont est fait le culte qu'elle lui garde à travers les siècles.

Le dimanche 22 juin, la fête était célébrée liturgiquement, conformément aux nouvelles règles qui régissent l'Office divin; mais les 23 et 24, les coutumes anciennes et locales étaient fidèlement observées.

Le lundi 23, les premières Vêpres de saint Jean furent chantées avec solennité. Notre excellent vicaire, M. l'abbé Bucelle, officiait.

Le Conseil municipal, entourant le Maire, M. le comte Terray, assistait en corps à la cérémonie.

A l'issue de ces premières Vêpres, le feu de joie traditionnel fut béni par le prêtre officiant et embrasé par le clergé, la municipalité, les conseillers curiaux, aux mélodieux accords de l'Harmonie Gauloise et les cloches sonnant à toute volée.

La foule se porta ensuite sur le Cours, attirée par l'attrayant spectacle d'un superbe feu d'artifice.

Rien de joyeux, d'animé, de vivant et populaire comme cette ouverture de notre fête patronale. L'honneur en revient en grande partie à notre Municipalité qui sait si bien maintenir nos précieuses traditions ancestrales, ce qui faisait dire, il y a quelques années, à M. l'archiprêtre d'Aix, venu pour présider cette fête: « Comme on se sent bien ici en terre de France! »

Les offices du 24 furent ceux des grandes fêtes. Aux Vêpres, devant un bel auditoire absolument captivé par sa magnifique parole, le R. Père d'Aste, de l'ordre de Saint-Dominique, nous montra comment la foi, la vertu et l'invincible courage de saint Jean sont en opposition aux trois grands maux qui perdent le monde, à savoir l'incrédulité, le vice et la désespérance.

Malgré les menaces de pluie, la procession s'organisa ensuite et parcourut le trajet ordinaire par la Grand'Rue, la rue du Barri, le Cours et la rue de l'Hôpital, au chant des cantiques et avec le concours de la Musique. Les prieurs, MM. Baptistin Fauque, Jean-Marie Ginoux, Léopold Michel et Jean-Marie Bruyère distribuèrent les pains bénits à tous les offices.

Disons sans hésiter qu'ils se sont montrés des prieurs modèles. Nous signalons surtout avec satisfaction un geste qui les honore. Après avoir réglé toutes les dépenses de la fête, ils versèrent entre les mains de M. le Curé le petit boni qui leur restait pour l'œuvre des Ecoles libres.

Les nouveaux prieurs sont: *MM. Baptistin Bon, La Ra-*

mière; *Marcel Mison*, La Fontaine; *Guillaume Fontaine*, La Rebutte; *Léopold Sérignan*, La Pointue.

Prieures de Sainte-Marguerite: *Anne Rouverol*, épouse *Fauque*, Réchaussier; *Maria Pitras*, épouse *Ayme*, Haut Saint-Joseph; *Fanny Pitras*, épouse *Ayme*, Haut St-Joseph; *Marie Portal*, épouse *Marteau*, Roumette.

M. le Vicaire fut le *prédicateur* de la fête dont le compte-rendu sera donné dans le prochain numéro.

Congrégation de Sainte-Philomène

M. l'abbé Revest, chapelain d'honneur et curé des Angles, sera le *prédicateur* (du 6 au 10 août) de la Retraite et de la solennité.

Les nouvelles prieures ont été nommées par le suffrage de leurs compagnes.

Nombre des votantes: 31.

Marie Chaix, 26 voix; Marie Jeanne Chauvet, 24; Marie-Thérèse Constant, 23; Joséphine Fauque, 22; Marie Jeanne Vernet, 22; Joséphine Bon, 22; Antoinette Mus, 19; Marie Jeanne Plumeau, 17.

Miettes Historiques

Barbentane sous la Révolution. — Le curé Latty et la Terreur Blanche. — Commanderie de Malte. — Question du Maliven.

Nous publierons très prochainement une série de documents relatifs à l'époque révolutionnaire. Cette période est ainsi résumée dans l'histoire de Barbentane (1854):

«...A Barbentane, comme partout, l'animosité des factions s'éleva à son comble; aussi chez nous, comme ailleurs, des luttes interminables, des scènes atroces, des rixes, des vols, des assassinats même eurent lieu dans le pays... Mais arrêtons-nous, et jetons un voile sur ces scènes d'horreur, d'autant plus déplorables que la majorité des hommes de ce temps et leurs descendants, ensuite, grâce aux sentiments religieux dont ils se sont fait gloire, en ont longtemps gémi et en gémissent encore.»

Pour nous, nous allons discrètement soulever un coin du voile — et nous verrons sûrement avec intérêt comment vécurent et ce que souffrirent les ancêtres, en ces jours funestes, car les leçons de l'histoire sont fécondes pour les peuples en salutaires enseignements.

En attendant, répondons ici à trois questions historiques qui ayant été posées déjà n'avaient pas encore reçu de solution, celles: 1^o du Curé Latty pendant la Terreur blanche — 2^o de la Commanderie de Malte — 3^o du Maliven.

— 1^o *L'Echo* de décembre 1906 donnant la liste des curés de notre paroisse mentionne de 1808 à 1815, *Latty Christophe*, puis chanoine honoraire, décédé à Aix, le 15 décembre 1838, et ajoute ce *Nota*: En septembre, octobre, novembre 1815, tout le service paroissial (baptêmes, mariages, sépultures) est fait par M. Sérignan, recteur de Mézoargues. Il n'y a donc ni curé, ni vicaire à Barbentane. Pourquoi?

La raison, la voici. Parce que dans l'effervescence de la chute du Premier Empire et de l'avènement de Louis XVIII (1815), les Barbentanais se livrèrent à un acte que l'aveuglement de la passion politique et l'exaltation du triomphe expliquent mais ne justifient pas. Ils voulurent porter en procession le buste du Roi, manifestation à laquelle se refusa le curé Latty. Ce fut l'occasion d'un mouvement populaire à la suite duquel M. Latty se retira de la paroisse.

M. le Curé Jean Antoine Joubert lui succéda deux mois après.

— 2^o En juillet et août 1911, *L'Echo* publia une étude, signée P. G., sur l'Ordre de Malte à Barbentane. La conclusion de cette étude fortement documentée est que nous dépendions de la Commanderie d'Avignon qui n'avait d'ailleurs dans notre territoire que quelques biens n'allant point même jusqu'à la pleine propriété, et ne consistant qu'en censives et directes. On trouve, il est vrai, une Commanderie de Barbentane, mais de malheur est pour nous qu'il s'agit d'un Barbentane dans le Gard, voisin de Saint-Gilles et non du nôtre.

« La Commanderie en question, relativement importante, est-il dit dans l'étude de 1911, avait son siège à un quart de lieue de Bellegarde et dépendait du grand-prieuré de Saint-Gilles. La similitude des noms peut conduire à une fâcheuse confusion, déjà commise... »

Or, nous pouvons aujourd'hui expliquer d'où vient cette similitude de noms.

Elle vient tout simplement de ce que la Métairie, devenue Commanderie de Barbentane, dans le Gard, fut possédée par nos Robin-Barbentane, en qualité de commandeurs, qui lui donnèrent leur nom.

Cette commanderie fut créée par un membre de la famille de Mars, seigneur de Liviers, qui était chevalier de Malte et donna son nom à cette commanderie. Elle passa ensuite aux Barbentane.

Note. (Grand-prieuré de Saint-Gilles par de Grasset, page 20):

« L'abbé et le Chapitre de Psalmodi inféodèrent en 1178, à la maison du Temple, le tènement de la Venne, moyennant le service annuel d'un veau d'un an ou de dix sols au choix de l'Abbé. En 1261 et 1264, ce domaine s'accrut par l'acquisition des terres, maisons et moulins, et il devint pour ainsi dire le noyau de la Commanderie de Barbentane. »

Et maintenant, puisque nous en avons ici l'occasion, donnons, d'après le comte Emmanuel de Grasset, archiviste des Bouches-du-Rhône, le tableau des chevaliers de Malte de la famille de Robin et celui des chevaliers de la famille de Puget.

1604	de Robin	Graveson (Paul Antoine).
1614	»	Graveson (Torquat).
1652	»	Barbentane (Richard).
1654	»	Barbentane (Jean-François).
1658	»	Barbentane (Guy).
1670	»	Graveson (Paul).
1671	»	Graveson (Jean-Antoine).
1672	»	Graveson (Antoine).
1676	»	Barbentane (Paul-Antoine).
1678	»	Barbentane (G. F.).
1684	»	Barbentane (Charles-Augustin).
1692	»	Barbentane (Joseph-Marc-Antoine).
1700	»	Beauregard (Henri).
1720	»	Barbentane (Paul-François).
1727	»	Beauregard (Henri-Joseph).
1737	»	Gardanne (Henri).

1743 Le pricuré de Toulouse est conféré au Gand Commandeur de Robin.

1785	de Robin	Barbentane (Etienne-Claude).
1623	de Puget	Barbentane de Ramatuelle (François).
1636	»	Barbentane (Henri).
1658	»	Cabassole Barbentane (Marc-Antoine).
1686	»	de Bras de Barbentane (Pierre).
1695	»	» » (Sextius).
1718	»	Barbentane (Jean-Baptiste).
1723	»	de Bras de Barbentane (Joseph-Honoré).
1730	»	Barbentane (Pierre-Marc-Antoine).

**

— 3^o En juin 1912, l'*Echo* attribue la propriété du *Maliven* à la famille des *Malvicini*, de Villeneuve-lez-Avignon. Ce nom, disions-nous, par suite de la corruption du latin en roman et du roman en français a passé, surtout à l'époque où l'on n'écrivait, la plupart du temps, que la phonétique des mots, par toutes sortes de transformations jusqu'à sa forme actuelle de *Maliven*.

On fait remonter ce domaine au quinzième siècle et la tradition ou la légende dit que Diane de Poitiers y serait venue

chasser. Nous nous demandions à qui il appartenait au moment de la Révolution. Était-ce un bien de l'archevêque d'Avignon? Il ne se trouvait pas mentionné dans la nomenclature des possessions archiépiscopales, en ce temps-là. Était-il à quelque ordre religieux?... Enfin nos recherches nous ont fait découvrir qu'il n'en était rien. C'était une propriété privée. La lettre suivante le prouve:

Toulon, 10 octobre 1792.

*A Messieurs le Maire et Officiers Municipaux
de Barbentane*

Messieurs,

M. Lemonier vient de me marquer que vous avez taxé ma campagne de *Maliven* à 300 livres pour les secours à accorder aux volontaires qui vont aux frontières. Si j'eusse eu quelqu'un sur les lieux pour vous faire connaître les charges que j'ai à payer sur les revenus de cette même terre, j'augure trop bien de votre justice, pour croire que vous m'eussiez fixé à une somme aussi considérable. Je ne ferai point valoir pour mériter votre indulgence la récolte qui m'a manqué cette année, mais je tâcherai d'exciter votre pitié en vous exposant le plus succinctement qu'il va m'être possible le tableau de mes charges et de mes revenus.

Mon mari à qui la fortune avait été contraire dans ses dernières années, m'a laissée veuve avec trois filles et le modique revenu dont vous avez le tableau ci-après. La terre de *Maliven* que vous connaissez ne me rend guère, année commune, défalcation faite des impositions que 2.000 livres.

— Ce que je loue de la maison que j'habite à Toulon	600 —
— Capitaux sur mer en plus	1.800 —
	<hr/>
Total:	4.400 livres.
— Maintenant j'ai à payer la dot d'une de mes filles, mariée du vivant de mon mari	1.050 —
— Pension à mon beau-frère Mauche de Tarascon	500 —
— Idem à Madame Monnier	600 —
— A M. l'abbé Gros	80 —
— Aux demoiselles Galien	600 —
— A ma belle-mère Mauche de Tarascon	800 —
	<hr/>
Total des charges:	3.630 livres.

D'après le compte ci-dessus il ne me reste donc net que çà! 770 —
pour me nourrir et entretenir avec mes trois filles qui me restent. Mais ma belle-mère qui connaît ma détresse veut bien ne

point me gêner pour la pension que je lui fais sans pour cela m'en faire remise tout à fait, de même que mon beau-frère pour les 500 livres que je lui fais.

D'après le tableau exact que je viens de vous faire de ma situation et que je vous supplie de faire vérifier, j'en appelle à votre justice pour décider si mon état de veuve et la situation de mes affaires me permettent de payer une somme aussi forte. Si pourtant vous persistiez à l'exiger j'en ferai le sacrifice, mais je vous demande en grâce de vouloir bien faire vérifier le tableau que j'ai l'honneur de vous présenter.

Je suis avec respect Messieurs, votre très humble et très obéissante servante.

Mourret MAUCHE.

Adresse: Veuve Mauche, au champ de bataille n° 12 à Toulon.

L'Education des Enfants

Deux pensées par mois

XIII. L'enfant qui tombe. — Bébé fait une chute sans importance.

Il restera à plat ventre et criera, non pas du mal qu'il ne s'est pas fait, mais bien plutôt de la honte d'être à terre.

Précipitez-vous pour le ramasser, il criera encore plus fort et vous ne saurez pas si réellement il s'est fait mal.

Au contraire, engagez-le à se relever *seul* en lui disant que ce n'est rien.

Bien vite, il fera ces chutes inséparables des premiers pas, mais se relèvera sans mot dire.

Cette habitude prise, si vous le voyez une fois pleurer, vous saurez qu'il y a un réel bobo et que votre intervention est utile.

Faites-le toujours avec calme et en rassurant l'enfant.

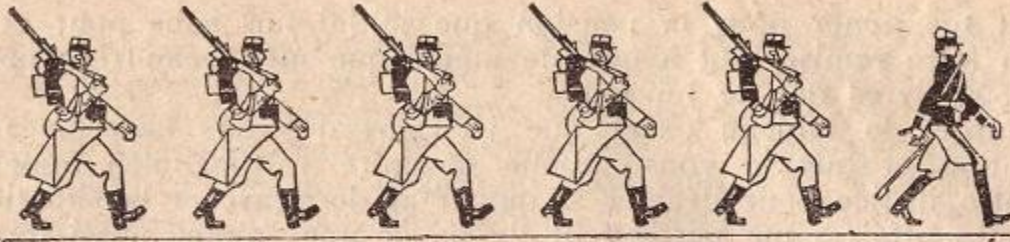
XIV. La résignation. — Souffrir un mal, une épreuve, une contrariété est pain quotidien.

Si l'on n'en voit l'utilité, on arrive bien vite aux mouvements d'impatience et de révolte.

Combien, au contraire, on se résigne doucement si l'on songe que cette souffrance chrétiennement supportée, rachète la satisfaction due pour nos fautes et nous achemine vers le bonheur futur.

Cette pensée doit être familière à l'esprit de vos enfants, pour que l'idée de résignation se présente aussitôt qu'apparaît l'épreuve. L'enfant, ainsi élevé, vous devra la douceur qui le caractérisera et les mérites qu'il s'acquerra dans la vie spirituelle.

GREMPERT.



Courrier Militaire

Au Drapeau !

Il est dans toutes les mémoires ce célèbre passage d'une des conférences du P. Monsabré, à Notre-Dame, sur le drapeau, « signe auquel on reconnaît une nation » :

Il se lève, on se lève avec lui; il marche, on le suit; il s'agite dans la mêlée, on l'entoure, on le défend au péril de sa vie. Les sabres, les balles, la mitraille se disputent ses lambeaux. Ce n'est plus qu'une guenille et devant cette guenille abreuvée de gloire, les tambours battent, les soldats présentent les armes...

* * *

— *Jean-Marie Peyric, Côte d'Azur, 10 juin*: « Pendant les grandes manœuvres, nous avons eu une revue navale passée par le Président de la République. La rade de Toulon présentait un très joli coup d'œil. Une foule énorme de curieux suivait attentivement les évolutions majestueuses de l'escadre. Mais le clou de la fête a été le défilé. Vers la fin de la revue, tous les navires de guerre superbement pavés, viennent tour à tour saluer, par des salves d'artillerie, le bateau présidentiel. Rien de plus important que cet exercice, car il donne une idée des forces colossales de notre armée navale. »

— *Baptistin Marteau, Sétif, 11 juin*: « Je vous envoie une carte portant la vue de l'église de Batna. Cette église est toute petite, et nous l'avons cherchée un bon moment au milieu de ce patelin peu intéressant. Elle m'a rappelé notre belle église de Barbentane où se font de si belles fêtes que je languis bien de revoir. »

— *Achille Deurrieu, Casablanca, 14 juin*: « J'ai rigolé en lisant les lettres des militaires. Ils se plaignent d'avoir un peu souffert pendant les manœuvres, certes que diraient-ils alors s'ils avaient été du nombre de ceux qui depuis le 23 février sont en colonne dans les Tadla? Ils ont à redouter non pas la pluie

ou les fatigues, mais un ennemi féroce qui les menace sans cesse. Dans les moments tragiques où ils attendent anxieux l'attaque de l'ennemi, plus d'un se pose cette terrible question: Re-verrai-je mon pays natal avec mes parents et mes amis? Mais soudain les premières balles les arrachent à cette rêverie et leur rappellent que les Marocains approchent pour les combattre. Ces pauvres soldats sont encore plus à plaindre que nous, et soyons heureux de notre sort, car il aurait pu être bien plus malheureux. »

— *Louis Ayme, Utelle, 22 juin*: « Notre excellent ami faisant ses 23 jours, nous envoie de ses bonnes nouvelles sur une carte représentant la Madone d'Utelle et la chaîne des Alpes, située dans la vallée de la Vésubie à 44 kilomètres de Nice. »

— *Jean-Marie Laussel, 24 juin*. — Ce bon camarade annonce, sur une carte de Bonifacio, qu'il viendra passer à Barbentane, quelques journées de congé. Nous serons très heureux de le revoir.

— *Guillaume Marteau, Nice, 1^{er} juillet*: « J'aurais été bien content d'assister à la fête traditionnelle de saint Jean; j'ai dû me résigner à revivre par le souvenir cette belle tradition du feu de joie et de la procession. Il fait ici très chaud; aussi la ville de Nice est presque déserte. »

— *Paul Fontaine*. — Notre brave ami nous envoie un souvenir amical, sur une carte représentant la caserne St-Roch à Nice.

— *Griot, Calvi, 4 juillet*: « Le petit *Echo* m'a permis d'assister de loin à la superbe fête de Jeanne d'Arc. Les photographies sont très intéressantes et j'ai reconnu bien des personnes. L'année prochaine, j'aurai le bonheur d'être à Barbentane pour fêter la bienheureuse Jeanne d'Arc. »

— *Etienné Bertaud, Sedan, 5 juillet*: « Je me plais beaucoup à Sedan. Le service est intéressant. J'ai une jolie jument toute noire. On l'appelle: *Espingole*; elle a dix ans à peine et vous pouvez croire qu'elle va bien. Aussi je la soigne et elle a engraisé, comme son maître. Je suis un assez bon cavalier; je n'ai jamais dégringolé, et j'espère bien me tenir toujours solidement. Le jour de Saint-Jean, nous avons fait des manœuvres le long de la frontière, sur un parcours de 50 kilomètres. Nous avons couché sur la paille et dehors. Cela ne tue pas. Il y a du plaisir à mener cette vie d'aventure; on fait la soupe sur quatre pierres et l'appétit ne fait point défaut.



Etat religieux

BAPTEMES

Juin

14. — Jean-Julien Baud. Parrain: Jean Fontaine; Marraine: Julie Baud.
22. — Marie-Rose Brunel. Parrain: Etienne Blanc; Marraine: Marie Bolognesi.
29. — Virginie-Jeanne Gimet. Parrain: Jeannin Defustel; Marraine: Virginie Arnoux.

Juillet

5. — Jean Delor. Parrain: Jean Delor; marraine: Lucie Delor.
6. — Paul-Etienne Chamblas. Parrain: Jean Chamblas; marraine: Pauline Durand.

SEPULTURES

Juin

21. — Thérèse Pascal, 1 an, à Berterigues.
26. — Joseph Vouland, 64 ans, à Réchaussier.

Comment se font les Saints

Le Père Monsabré le disait dans une de ses Retraites d'hommes prêchées à Notre-Dame de Paris:

« Une paysanne, depuis longtemps éprouvée par la maladie, avait l'habitude de réunir pour la prière ses onze enfants autour de son lit. Avant la prière on lisait la *Vie des Saints*. Un soir, on avait lu la passion d'un jeune martyr, qui, au milieu des plus horribles tourments, était mort confessant joyeusement le nom de Jésus. Après la lecture, la mère s'écria d'une voix pleine de larmes:

— « O mes enfants, qui donc en ferait autant aujourd'hui? »

« Les onze enfants se levèrent ensemble et répondirent:

— « Nous, mère, nous tous; avec la grâce de Notre-Seigneur. »

Et le grand orateur ajoutait:

« Voilà, Messieurs, les sentiments que vous feriez éclore dans l'âme de vos enfants, si vous preniez l'habitude, chaque jour, à une heure réglée, de fermer les livres frivoles, d'imposer le silence aux bruits de la vie mondaine, pour faire de la *Vie des Saints* la lecture de famille. »

Etudes sur les Manuels laïques

(Condamnés et autres)

Vue d'ensemble sur la morale de ces manuels

En l'an 404 avant J.-C., la jolie ville d'Athènes prit fantaisie de faire sa petite révolution et, pour plus de félicité, de se mettre sous la gouverne de 30 tyrans.

L'un d'entre eux, Critias, plus expéditif que les autres, ne trouva rien de mieux, en faveur de la liberté tant rêvée, que de monopoliser totalement les écoles où l'on formait à « l'art de faire des discours », ce qui signifierait, de nos jours, l'école à tous ses degrés. Or, il y avait, en ce temps, un homme célèbre, du nom de Socrate, qui enseignait la philosophie. Comme son enseignement était fortement teinté de... cléricisme, qu'il avait pour objet ordinaire Dieu, la Providence, l'âme et les grandes vertus, on lui enjoignit de fermer, de ne plus enseigner nulle part, pas même la morale à son fils, ni la douceur à son acariâtre femme. Socrate avait sa tête et n'en fit rien. Mais au bout de quelques années, ses ennemis, les sophistes officiels le condamnèrent à boire la ciguë.

Il ne nous manquera bientôt plus rien de ce qui opprimait les Athéniens. L'oligarchie oppressive fonctionne, les sophistes pullulent au Parlement et dans les rouages administratifs, l'enseignement donné à l'école publique est estampillé sacro-saint, et si la ciguë n'est plus utilisée contre les contempteurs de cette école et de ses leçons, on va mettre en branle les amendes et la prison.

Allons-y tout de même. Et, malgré tous les Critias de notre France officielle, ne nous gênons pas du tout pour regarder de près l'enseignement qu'elle prétend imposer, et dire tout ce qu'il faut en penser.

* * *

Principe général

L'école laïque est athée officiellement

Depuis 1882 on bernait les catholiques avec le fantôme, avec les garanties hypocrites de la neutralité, avec les programmes de J. Ferry, où les devoirs envers Dieu sont inscrits. Viviani avait bien dit que cela ne comptait pas, et n'était « qu'un mensonge nécessaire » pour endormir les susceptibilités des catholiques; d'autres, en grand nombre, aussi sincères, avaient déclaré que le but de l'enseignement laïque est de faire du peuple de France un peuple de libres-penseurs. Malgré tout, d'une part, le gouvernement continuait — ainsi que les journaux maçonniques — à étiqueter pompeusement l'école laïque: école neutre; d'autre part, beaucoup de catholiques libéraux ou négligents s'obstinaient à croire à l'étiquette.

Le grand maître de l'Enseignement, Barthou, a heureusement mis fin à l'équivoque, par sa déclaration du 11 juin. « Comme ministre

de l'Instruction publique, je le dis nettement (à M. Grousseau et à tous les pères de famille): *Je ne donnerai pas aux instituteurs le conseil d'enseigner aux élèves ce que vous appelez les devoirs envers Dieu*. Et par trois fois il a tenu à affirmer que ses paroles étaient nettes, sincères et... conformes à la mentalité de ses prédécesseurs.

Conforme à la mentalité de ses prédécesseurs! il n'en faut pas douter. Et c'est pourquoi la déclaration du ministre ne change rien à ce qui était et à ce qui est. Mais elle a le mérite de dissiper la dangereuse illusion que ses prédécesseurs avaient soigneusement entretenu.

La conclusion est que Dieu est officiellement, publiquement, catégoriquement mis hors de l'école laïque; et c'est pour cela précisément qu'elle se nomme laïque et qu'elle n'est point neutre, comme nous le verrons.

(A suivre).

F. C.

Le français tel qu'on l'écrit

Le *Cri de Paris* publie quelques spécimens de demandes de médicaments faites par des campagnards à un pharmacien:

Du thé de Camille.

4 pilules d'eau.

20 centimes de poudre insectivore.

Des grains de celix chantaux pour mon Marie qui a l'estoma embarrasé.

10 centimes de Sainte-Horé.

20 centimes de surface de magnésic.

30 santimes d'aisance de qulous de jirophe.

Pour 25 centimes d'eaux d'anome.

50 centimes de sirop dit Pecca.

Du lierre Thérèse.

Le poids d'une fortune

Depuis la mort de Pierpont Morgan, on ne parle que de milliards.

Sait-on qu'il ne serait pas facile de transporter la fortune d'un milliardaire.

En effet, un milliard pèse: en argent, 5 millions de kilogrammes; en or, 322.580 kilogrammes; en billets de 1.000 francs, 1.780 kilogrammes; en billets de 100 francs, 11.500 kilogrammes.

Pour le transport de un milliard, en considérant qu'un homme peut porter 100 kilogrammes, il faudrait: en billets de 1.000 francs, 18 hommes; en billets de 100 francs, 115 hommes; en or, 3.225 hommes; en argent, 50.000 hommes.

Mais, il y a les chèques.

La Tolérance



Nous avons examiné, histoire en main, s'il était vrai que les Catholiques avaient déchaîné la guerre civile pour exterminer les Protestants, comme l'affirme Monsieur Bayet. L'histoire nous a répondu que les Protestants avaient fait régner en France une véritable terreur dès l'année 1530.

Bayet ajoute: ils les ont tués sans défense dans les célèbres et honteux massacres de Vassy et de la Saint-Barthélemy. Voyons si les documents justifient cette accusation.

En quoi consiste ce que l'histoire officielle appelle le massacre de Vassy? Le 1^{er} mars 1562 le duc de Guise passait par Vassy, avec son escorte. Il s'arrêta pour entendre la Messe, ne voulant pas séjourner dans la ville où se trouvait une communauté de protestants très ardente. Leur temple était proche de l'Eglise; l'heure du prêche coïncidait avec l'heure de la Messe. Guise croyant à une bravade, voulut faire des remontrances aux réformés, qui, croyant à une attaque le reçurent à coups de pierres; l'escorte du duc arriva et lorsque l'on put calmer les combattants, il y avait vingt-trois morts et plus de cent blessés.

Tel est le fait; voici les con-

clusions que l'on peut en tirer.

1^o Cette scène de violence ne fut pas *préméditée* par le duc de Guise. Il s'en montra même ennuyé, à cause de l'effet que cela pouvait produire.

2^o Ce massacre fut plutôt une échauffourée qui éclata sur un malentendu. Dans l'état de tension où se trouvaient les esprits, de pareils faits s'expliquent bien.

3^o Ce ne fut pas un massacre, *car il y eut lutte*, avec des morts et des blessés des deux côtés. Si les catholiques eurent le dessus c'est qu'ils étaient armés, alors que les Protestants n'avaient que des pierres pour se défendre.

4^o Le duc de Guise se crut de bonne foi victime d'une agression protestante, et il ne présenta nullement cet événement comme une victoire catholique, ni comme un châtement infligé aux hérétiques.

En somme, ce fut un épisode bien ordinaire et bien fréquent à cette époque. Seule la présence du duc de Guise lui donna de l'importance.

(D'après GUIRAUD).

Dites le bien avec plaisir, cachez le mal avec soin, et n'y pensez qu'avec douleur.

(Fénelon).

Bonté équivaut à bonheur.

Page des Enfants

Solutions du mois de Juillet

I^o Charades

Corsage.

Lapin.

Pinson.

II^o Calembours

Les fats.

Le Mont-Dore.

Les femmes de Sens.

Le charme.



Pour le mois d'Août

I^o Problèmes curieux

Premier problème: Quel est le résultat de l'addition suivante:

$$\begin{array}{r} 3 + 7 + 30 + 9 \text{ villes} + 5 \text{ lots} + 3 \text{ moutiers} \\ + 3 \text{ rivières} + 1,000 \text{ ans} + 4 \text{ bras} + 4 \text{ routes} + \\ 7 \text{ villes} + 30 \text{ on} + 6 \text{ C} + 9 \text{ verres} \end{array}$$

Deuxième problème: Exprimez en chiffres romains:

- 1^o Le nom d'une ville d'Autriche.
- 2^o Le nom d'un combat singulier.
- 3^o Le nom d'une retraite fameuse.
- 4^o Le nom d'un chef-lieu de département.
- 5^o Le nom d'un port de la Méditerranée.

II^o Le jeu du clairvoyant

Un joueur est à la porte, ou dans l'appartement, les yeux bandés. On lui pose des questions du genre de celles-ci:

- Savez-vous comment est meublée la salle?
- Oui.
- Vous souvenez-vous de la couleur des chaises?
- Oui.
- Avez-vous vu les ornements de la cheminée?
- Oui.
- Et les vases de fleurs?
- Oui.
- La belle pendule?
- Oui.
- L'antique fauteuil?
- Oui.
- Je vois que rien ne vous échappe.
- Rien.
- Pourriez-vous dire l'objet que je touche?
- C'est un vase de fleurs.

L'objet touché est celui qui, dans l'interrogation, a été précédé de *et*. (Ceux qui ignorent la règle du jeu sont surpris de l'habileté de celui qui devine).